

Publications des tribunaux

Citations

Le président du tribunal militaire de division 2;

A vous:

Mazzieri Pascal, fils d'André et d'Andrée, née Jaquier, né le 27 mai 1958, à Reconvilier, originaire de Saanen, employé de commerce, précédemment domicilié à 1854 Leysin 1, Résidence du Chamossaire; sdt fus à cp ADCA I/21;

Jaeggi Stéphane, fils de Daniel et d'Agnès, née Guenat, né le 12 décembre 1976, à Delémont, originaire de Seewen, informaticien, précédemment domicilié à 2853 Courfaivre, Les Breros 325; recr fus non incorporée;

Stauffer Cédric, fils de Jean-Pierre et d'Adrienne, née Gachet, né le 22 mars 1972, à Lausanne, originaire de Mex, vendeur, précédemment domicilié à 1450 Sainte-Croix, rue des Rasses 23; sdt fus à cp fus I/4;

Schmutz Jean-Luc, fils de Paul et de Raymonde, née Pivot-Pajot, né le 29 avril 1961, à Rosanne (F), originaire d'Ueberstorf, barman, précédemment domicilié à 1205 Genève, rue de Carouge 72-74; sdt car à cp car III/13;

tous quatre actuellement sans domicile connu;

vous êtes cités à comparaître à l'audience du tribunal militaire de division 2, siégeant le vendredi 19 juin 1998, à 8 h. 30, à Yverdon-les-Bains, Hôtel-de-Ville, Salle des débats, 2^e étage, sous l'inculpation pour Mazzieri d'insoumission, d'inobservation de prescriptions de service, plus la révocation éventuelle d'un sursis, pour Jaeggi, de refus de servir, pour Stauffer d'insoumission, plus la révocation éventuelle d'un sursis, et pour Schmutz d'insoumission.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugés par défaut.

25 mai 1998

Tribunal militaire de division 2:
Le président, major Patrick Blaser

FF21

Citations

Le président du tribunal militaire de division 1;

A vous:

Rossel Benoît, fils d'Alain et de Danny, née Saucesseur, né le 16 décembre 1969, à Garenne-Colombe (F), originaire de Prêles, reporter; inapte;

Metzger Eric, fils de Jean-Pierre et de Gilberte, née Aberle, né le 27 janvier 1958, à Genève, originaire de Neuchâtel, informaticien; sdt car/ter à cp car ter I/13;

tous deux actuellement sans domicile connu;

vous êtes cités à comparaître devant le tribunal militaire de division 1, siégeant le vendredi 19 juin 1998, à 8 h. 30, à Vevey, Salle du tribunal, rue du Simplon 38, Bâtiment de police, 1^{er} étage, sous l'inculpation pour Rossel d'insoumission et d'inobservation de prescriptions de service, et pour Metzger de refus de servir.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugés par défaut.

20 mai 1998

Tribunal militaire de division 1:
Le président, colonel Luc Hafner

FF21

Citation

Le président du tribunal militaire de division 1;

A vous:

Ueltschi Patrick, fils d'Alain et de Marianne, née Gilliéron, né le 1^{er} mars 1963, à Rolle, d'où originaire, employé de banque, actuellement sans domicile connu; sdt fus à cp fus mot II/4;

vous êtes cité à comparaître devant le tribunal militaire de division 1, siégeant le vendredi 19 juin 1998, à 8 h. 30, à Cully, Tribunal de district, rue Davel 9, sous l'inculpation d'insoumission et d'inobservation de prescriptions de service.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

22 mai 1998

Tribunal militaire de division 1:

Le président, Lt-colonel Marc Bonnant

FF21

Publications des tribunaux

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1998
Année	
Anno	
Band	3
Volume	
Volume	
Heft	21
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	02.06.1998
Date	
Data	
Seite	2595-2597
Page	
Pagina	
Ref. No	10 109 454

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.